



Pour l'Information

Relations Ville / Associations. Fiche Mémo

Thématique :

Subventions municipales

Echéancier :

- ✓ Retour du dossier complet (avec pièces annexes) fixé au 16 décembre.
- ✓ Janvier, étude des demandes en commission « Sport »
- ✓ Février, étude des propositions en commission « Finances »
- ✓ Mars, vote des subventions au conseil municipal.

Justification :

- ✓ Aide au développement des pratiques.

Documents à fournir :

- ✓ Dossier envoyé
- ✓ RIB
- ✓ Copie du PV de la dernière Assemblée Générale
- ✓ Compte de résultats et budget prévisionnel

Infos utiles :

- ✓ Modalités de retour des demandes.
 - Par envoi direct à la mairie (courrier ou dépôt)
- ✓ La collectivité peut réclamer la justification de la provenance des adhérents déclarés
- ✓ Au titre des statistiques, le nombre d'adhérents à déclarer doit s'effectuer sur la référence n-1 (saison écoulée)

Téléchargez ce document sur notre site www.ville-guingamp.fr